

**DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET D'ÉDUCATION CIVIQUE**

Éléments de correction

Sujet n° 1 Histoire : LE REDRESSEMENT DE LA FRANCE SOUS LA IV^{ème} RÉPUBLIQUE

L'échelle de notation sera utilisée dans toute son ampleur, sanctionnant les très mauvaises copies et valorisant les meilleures. On ne doit pas hésiter à donner la note maximale lorsque la réponse fournie est correcte.

Des points de valorisation pourront être accordés, sur l'ensemble du sujet d'histoire, pour la cohérence générale du travail, l'apport des connaissances personnelles, la capacité à produire un raisonnement logique, ou tout autre élément positif. Ces points de valorisation devront figurer sur la copie avant l'indication du total sur 18 points.

Questions :

8 points

Question 1 - Document 1

a) On attend du candidat qu'il repère la situation dégradée ou le besoin de modernisation en s'appuyant éventuellement sur un domaine (niveau de vie et alimentation, agriculture, bâtiment, balance commerciale...). On accepte toute référence à la Seconde Guerre mondiale.

1 point, soit 0,5 par élément.

b) On attend deux éléments parmi les suivants :

- relèvement rapide du niveau de vie de la population
- amélioration de l'alimentation
- équipement en réseau électrique
- construction de logements
- modernisation du réseau de transport.

1 point, soit 0,5 par élément

c) On attend 4 éléments parmi les suivants :

- Activités de base
- Agriculture
- Industries des matériaux de constructions
- Industries du bâtiment et des travaux publics
- Industries d'exportation

2 points, soit 0,5 par élément

Question 2 - Document 2

On attend ici que soient repérés le secteur des transports et le secteur de l'industrie de luxe (on acceptera le secteur de la mode). On valorisera toute référence aux industries d'exportation.

1 point, soit 0,5 par élément.

Question 3 - Documents 1 et 2

Elle montre que les objectifs ont été atteints dans le domaine des transports et dans le domaine des industries d'exportation (représentée par l'industrie de la haute couture).

1 point, soit 0,5 par élément.

Question 4 - Document 3

a) On attend les deux éléments de réponse suivants : l'abbé Pierre dénonce la pénurie alimentaire et le manque de logements

1 point, soit 0,5 par élément

b) Il montre les limites du redressement économique (on acceptera toute réponse équivalente) dont certains Français sont exclus.

1 point, soit 0,5 par élément

On valorisera les copies montrant que tous les objectifs du plan n'ont pas été atteints, en terme de logements ou au niveau de l'alimentation

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET D'ÉDUCATION CIVIQUE

Paragraphe argumenté

10 points

Pour apprécier la valeur du paragraphe argumenté, on prendra en compte les éléments suivants :

- **respect de la consigne** (sujet, longueur du texte...) : présentation de la situation de la France en 1946 et des moyens mis en œuvre par la IV^{ème} République pour favoriser le redressement économique
- utilisation d'un **vocabulaire disciplinaire**.
- **organisation** de la démonstration : présence d'une démarche chronologique ou thématique, affirmation d'une ligne directrice...
- mobilisation des **connaissances** et des **notions** pour faire apparaître quelques éléments qui évoquent la nécessité du redressement après la guerre, les domaines concernés, les modalités des actions, les atouts et les limites du redressement économique (plan de reconstruction ; redressement des activités de base ; pénurie alimentaire ; crise du logement, référence à l'abbé Pierre ...). On valorisera toute copie qui mentionne des repères chronologiques ou des personnages emblématiques.

Sujet n° 2 Géographie : ÉTALEMENT URBAIN ET GRANDE DISTRIBUTION EN FRANCE

L'échelle de notation sera utilisée dans toute son ampleur, sanctionnant les très mauvaises copies et valorisant les meilleures. On ne doit pas hésiter à donner la note maximale lorsque la réponse fournie est correcte.

Des points de valorisation pourront être accordés, **sur l'ensemble du sujet de géographie**, pour la cohérence générale du travail, l'apport de connaissances personnelles, la capacité à produire un raisonnement logique ou tout autre élément positif. Ces points de valorisation devront figurer sur la copie **avant l'indication du total sur 18 points**.

Questions

8 points

Question 1 - Document 1

a) On accepte toute réponse équivalente à : la part des Français vivant dans l'espace urbain est supérieure à 75%.
0,5 point

b) Les citadins qui n'habitent pas dans les centres-villes vivent dans les périphéries, banlieues et communes périurbaines.

2 éléments attendus soit 0,5 point par élément dans la limite de 1 point

c) On attend un élément parmi les suivants : automobile, transports en commun (ou toute réponse équivalente)
0,5 point

Question 2 - Document 2

a) La part de marché réservée aux grandes surfaces est de 67,3% (on admet 2/3).

On valorise les candidats qui soulignent que c'est la plus importante. 0,5 point

b) On admet toute réponse pertinente comme :

- prix moins cher,
- taille plus grande,
- offre plus variée,
- accessibilité facile en voiture,
- regroupement de différents commerces dans les galeries commerciales....

1 élément attendu soit 1 point

Question 3 - Document 3

a) On accepte pour le type d'espace urbain toute réponse équivalente à : banlieue, commune ou zone périurbaine, périphérie de l'agglomération...

Pour la justification, on attend deux éléments relevés parmi les suivants : zone pavillonnaire, présence des champs, faible densité du bâti, vastes parkings, voies rapides...(ou toute autre réponse pertinente).

1 point pour le type d'espace urbain et 0,5 point par élément de justification dans la limite de 2 points

**DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET D'ÉDUCATION CIVIQUE**

b) On attend deux éléments parmi les suivants :

- agriculture (espaces ruraux derrière l'hypermarché),
- commerce (hypermarché Auchan, restaurants autres enseignes...),
- habitat (pavillons, lotissements, grands ensembles...),
- transports (camions, parkings),
- loisirs et équipements sportifs (tennis).

0,75 point par élément justifié par un indice à moduler dans la limite de 1,5 point

c) On attend deux éléments parmi les suivants (on admet toute réponse pertinente) :

- coût du terrain moins cher,
- réserve d'espace disponible,
- desserte routière,
- stationnement aisé pour les automobiles (parking),
- proximité d'autres communes périurbaines...

0,5 point par élément de réponse dans la limite de 1 point

| | |
|-----------------------------|------------------|
| Paragraphe argumenté | 10 points |
|-----------------------------|------------------|

Pour apprécier la valeur du paragraphe argumenté, on prendra en compte les éléments suivants :

- respect de la consigne (sujet, longueur...)
- utilisation d'un vocabulaire disciplinaire
- organisation de la démonstration

- mobilisation des connaissances et des notions pour faire apparaître des éléments qui évoquent la croissance urbaine, l'étalement urbain, la périurbanisation, le développement du commerce de grande distribution, les facteurs de localisation des activités à la périphérie des villes, le développement des infrastructures de transports....

On valorisera les copies qui s'appuient sur des exemples concrets, qui dépassent le simple constat pour aller vers l'explication.

Éducation civique : L'ONU ET LE MAINTIEN DE LA PAIX : L'EXEMPLE DE LA CÔTE D'IVOIRE.

L'échelle de notation sera utilisée dans toute son ampleur, sanctionnant les très mauvaises copies et valorisant les meilleures. On ne doit pas hésiter à donner la note maximale lorsque la réponse fournie est correcte.

Des points de valorisation pourront être accordés, **sur l'ensemble du sujet d'éducation civique**, pour la cohérence générale du travail, l'apport de connaissances personnelles, la capacité à produire un raisonnement logique ou tout autre élément positif. Ces points de valorisation devront figurer sur la copie **avant d'indication du total sur 12 points**.

| | |
|------------------|-----------------|
| Questions | 4 points |
|------------------|-----------------|

Question 1 - Document 1

L'ONU a pour but essentiel le maintien de la paix.

0,5 point

Question 2 – Document 2

a) L'objectif principal de la mission ONUCI est de tout mettre en œuvre pour l'application du cessez le feu.

0,5 point

b) On attend un exemple dans chaque domaine :

- domaine militaire : désarmement...
- domaine économique : contrôle de l'embargo...
- domaine politique : organisation des élections...

On attribuera 0,5 par réponse 1,5 point

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET D'ÉDUCATION CIVIQUE

Question 3 – Documents 2 et 3

On attend toute réponse pertinente comme : encadrement de l'arrivée du matériel électoral par les soldats de l'ONU, soutien à l'organisation des élections en Côte d'Ivoire (mission évoquée dans le document 2), surveillance de ces élections, favoriser le retour aux institutions et à la démocratie...

On attribuera 0,5 par réponse 1,5 point

Paragraphe argumenté

8 points

- **Respect de la consigne** (longueur du texte, sujet...)
- Utilisation du **vocabulaire disciplinaire**
- **Organisation de la démonstration**
- Mobilisations des **connaissances** et des **notions** : pour définir l'ONU, recadrer son contexte de création, à partir de l'exemple donné élargir éventuellement à d'autres interventions de l'ONU du même type ou d'un autre type (humanitaire...)

On valorisera tout apport personnel, toute réponse qui témoignera de la capacité de l'élève à raisonner, à s'appuyer avec précision sur les documents, à illustrer le propos par des exemples concrets.

Repères chronologiques et spatiaux :

Repérage dans l'espace (3 points) : 6 éléments de réponse demandés, 0,5 point par élément juste dans la limite de 3 points.

Repérage dans le temps (3 points) : 3 éléments de réponse demandés, 1 point par élément juste dans la limite de 3 points.